



Commune d'Elsenheim  
Mairie : 03 88 74 97 99  
[mairieelsenheim@evc.net](mailto:mairieelsenheim@evc.net)

# « S'ELSEMER BLETTEL »

Bulletin d'information n°11 – juillet 2025



## Le mot du maire

Chers habitantes et habitants d'Elsenheim,

Alors que le premier semestre de l'année s'achève, nous entrons dans la période estivale, propice à la détente, mais aussi à un regard rétrospectif sur les mois écoulés, riches en projets et en réalisations.

Ces derniers mois n'ont en effet pas été de tout repos pour notre commune, et les investissements se poursuivent avec constance. Nous avons entamé plusieurs chantiers importants, à commencer par l'aménagement du cimetière : élargissement du portail, réaménagement des espaces verts, plantations, et une remise en état du gazon prévue pour l'automne.

Le rond-point de la route de Colmar est actuellement en cours de réalisation, tout comme les travaux dans l'appartement situé au-dessus de la mairie, le chemin du Moulin sera stabilisé par un gravillonnage, une table sera installée sur la piste cyclable, et l'éclairage du terrain de football a été modernisé avec le passage à la technologie LED.

À Elsenheim, nous avançons résolument, tout en veillant rigoureusement à la bonne gestion de notre budget. Je tiens à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui s'investissent avec dévouement dans la vie du village, ainsi que les associations locales, toujours soutenues par la municipalité.

L'ensemble du conseil municipal vous donne rendez-vous le 14 juillet pour le traditionnel moment de convivialité autour de la remise de la brioche.

En attendant, prenez soin de vous, et soyez vigilants face aux fortes chaleurs qui s'installent.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances.

Avec toute ma considération,

Vincent Griss

## L'actualité

- Distribution des « 14 juillet weckas » aux enfants de 0 à 14 ans le 14 juillet 2025 à 10 h 30 sur la Place du 31 janvier 1945
- Vendredi 22 août 2025 à partir de 17 h : Don du sang à la salle polyvalente
- Vendredi 29 août à partir de 19h : Guinguette organisée par le Comité de Jumelage au terrain de football

## L'installation de panneaux photovoltaïques

Des panneaux photovoltaïques d'une puissance totale de 100 kVA ont été installés en fin d'année dernière sur le toit de l'atelier communal et mis en service le 21/10/2024. Du 21/10/2024 au 20/04/2025, cette installation a produit 27 961 KWh pour un montant de 3545 euros.

La production du mois de mai s'élève quant à elle à 14 010 KWh.

**Coût de l'installation : 95 000 euros - Subvention de 16 900 euros attribuée par la Collectivité Européenne d'Alsace.**

## Les concessions de cimetière

Il nous a été donné de constater qu'il conviendrait de faire un point sur la délivrance des concessions familiales dans le cimetière.

Ces concessions sont délivrées pour une durée de 30 ans renouvelable. En cas de rétrocession à la Commune, le concessionnaire ou ses héritiers sont tenus de débarrasser les tombes et de faire procéder à l'enlèvement des monuments.

A défaut d'une attribution par acte notarié, les titulaires des concessions sont les héritiers du concessionnaire s'il est décédé. Le seul fait du paiement du droit par un des héritiers ou l'entretien de la tombe par celui-ci n'enlève rien à cette règle.

Chaque emplacement d'une concession peut être réouvert pour une inhumation tous les 15 ans environ.

Le règlement du cimetière est consultable en Mairie.

## La prime vélo

Une prime vélo peut être attribuée à toute personne majeure résidant sur l'une des 52 communes du territoire du PETR SELESTAT Alsace centrale (dont nous faisons partie) et qui fait l'acquisition, en son nom propre, d'un vélo neuf ou d'occasion. L'aide est octroyée une seule fois pour l'achat d'un matériel éligible et pour un même bénéficiaire.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la Mairie.



### **Trottoir, mon joli trottoir !**

Pensez à désherber et balayer le trottoir situé devant votre habitation.

Pensez également à tailler les plantes envahissantes pouvant gêner le passage.

### **Changement temporaire des horaires d'ouverture de la Mairie :**

Le secrétariat de la Mairie est actuellement ouvert du lundi au vendredi de 8 h 15 à 11 h.

Merci de votre compréhension.

### **Congés d'été :**

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 28 juillet au 15 août inclus.

Enfin l'été! C'est toujours avec grand plaisir que l'on voit arriver les vacances!

Et cette année nous vous proposons notre 1ère GINGUETTE VILLAGEOISE pour clôturer les vacances dans la joie et la bonne humeur!

Alors notez vite la date sur votre calendrier et rendez-vous le 29 août à 19h au terrain de football pour faire la fête!

Bonnes vacances et bel

Le comité de jumelage

été à tous!



Venez rejoindre  
les Happy Country Dancers d'Elsenheim  
pour apprendre la danse Country  
et passer de très bons moments ensemble  
Reprise des cours le mercredi 10 Septembre 2025 à 19h 30  
2 séances de découverte vous sont offertes  
Pour tout renseignement  
contacter  
la présidente Sylvie Guth au 0680786708

**VENDREDI 29 août 2025**

A partir de 18H

**BAR CONVIVAL ET PETITE RESTAURATION  
AMBIANCE CHAMPETRE**

**ENTRÉE GRATUITE**

Le

Au terrain de football à ELSENHEIM  
organisée par l'association du jumelage  
contact:Schmitt Sylvie 06.99.66.83.23

## Le projet de stockage souterrain d'hydrogène

Un avis d'ouverture de participation du public a été publié le 24 juin 2025 dans la presse locale. Les documents relatifs à la demande de PER déposée par Storengy France seront consultables en ligne au lien suivant : <https://www.economie.gouv.fr/consultations-publiques> . Le public pourra y consulter le dossier et y déposer ses observations et propositions, du 10/07/2025 au 11/08/2025.

A l'issue de cette consultation du public, la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) finalisera l'instruction de la demande et décidera d'octroyer ou non à Storengy France, le PER d'Est Sélestat.

Cette demande de permis, sur un périmètre d'une superficie de 152 km<sup>2</sup> environ, porte sur tout ou partie du territoire des communes suivantes :

- Bas-Rhin : Artolsheim, Baldenheim, Bindernheim, Bœsenbiesen, Bootzheim, Elsenheim, Heidolsheim, Hessenheim, Hilsenheim, Mackenheim, Marckolsheim, Mussig, Muttersholtz, Ohnenheim, Richtolsheim, Saasenheim, Schœnau, Schwobsheim, Sélestat, Sundhouse et Wittisheim.
- Haut-Rhin : Grussenheim.

Sa finalité est de réaliser une cartographie du sous-sol dans le périmètre concerné et d'identifier des couches de sel souterraines propices au développement d'un stockage souterrain d'hydrogène en cavités salines à moyen-long terme.

### **Pour vous informer :**

Une page d'information est accessible au lien ci-dessous. Elle présente les objectifs, le calendrier et les étapes principales des travaux du PER d'Est Sélestat.

**La page du projet :** <https://www.storengy.com/fr/storgrhyn-selestat>